

**Discours prononcé par Monsieur Jean Cluzel,
au cours de la cérémonie organisée pour la remise de l'épée d'Académicien
à Monsieur Christian Poncelet, Président du Sénat
par Monsieur Pierre Messmer, Chancelier de l'Institut de France
le mercredi 17 décembre 2003**

Cher Christian Poncelet,

Tout au long de l'année, trente-deux communications ont été présentées devant l'Académie des Sciences morales et politiques au sein de laquelle vous avez été récemment accueilli.

Trente deux communications qui avaient pour titre général :

Personnages, personnalités, caractères.

Tel était le programme arrêté l'an dernier par notre Président, Emmanuel Le Roy Ladurie.

Mais notre confrère ne pouvait prévoir une trente troisième communication; celle qui allait vous concerner et qu'il m'échoit - aux côtés de Monsieur le Chancelier Pierre Messmer - de présenter à vos amis rassemblés en ce lieu prestigieux.

Cette communication a du moins l'originalité d'être la seule consacrée à un personnage vivant et, de surcroît, membre de l'Académie.

La cérémonie de cet après-midi vous rappelle certainement ce jour où, vous-même, au Palais du Luxembourg, remettiez à Monsieur Pierre Messmer son épée de membre de l'Académie française.

Ma présence à cette tribune, à vos côtés, est pour moi un grand honneur. je l'assumerai avec la sincérité d'un ancien collègue et d'un nouveau confrère, mais aussi d'un ami de toujours.

Fort heureusement, je sais que mon propos est assuré de l'indulgence de ceux qui, pardelà les différences politiques, ont une même conception de la démocratie. Car, cette assemblée est composée de femmes et d'hommes qui, parce qu'ils sont vos amis, et selon le moraliste, ont su **engendrer leur vie à la force de leur cœur.**

Pour parler de vous avec simplicité mais avec une émotion que je ne saurais totalement cacher, j'ordonnerai mon propos en trois séquences

**L'homme des Vosges
L'homme des collectivités territoriales
L'homme du Sénat**

L'HOMME DES VOSGES

Vous auriez pu être l'homme des Ardennes où vous avez passé vos jeunes années, entouré de vos parents et de vos quatre frères. Vous auriez pu être l'homme de Paris où vous avez consacré votre vie professionnelle aux télécommunications. Mais c'est par amour que vous êtes devenu l'homme des Vosges puisque, vous avez épousé ce département en vous mariant avec une jeune fille de Remiremont.

Les années passent... Celles des difficultés matérielles que connaissent tous les jeunes foyers dans une France détruite et qu'il fallait reconstruire. Mais, comme c'était le lot commun, personne n'y trouvait à redire.

On vous rencontre sur les chantiers d'Europe 1, sur ceux de Radio-Andorre comme on vous retrouve aux côtés d'Eugène Descamps, parce que l'action syndicale allait bientôt absorber une grande part de votre énergie. Etant devenu homme de communication, vous avez appris qu'il fallait mettre les médias au service de messages d'humanisme. Et, naturellement, votre dynamisme, votre sens de l'intérêt général vous font remarquer des politiques: une nouvelle génération allait surgir au début des années soixante. Et du syndicalisme, vous passiez au politique pour y prendre une place. Et quelle place !

C'est donc en pays vosgien que devait se dérouler votre carrière politique; au cœur de ces Vosges si chères aux Français — même après 1914 — **cette fameuse ligne bleue**, celle dont on ne devait jamais parler, mais à laquelle il fallait toujours penser.

Les Vosges, patrie d'un Claude Gellée, d'un Émile Durkheim, d'un Maurice Barrès, d'un Jules Ferry, d'un René Fonck, as de l'aviation, sans oublier votre nouveau confrère de l'Institut — Hubert Curien. Mais, lorsque l'on pense aux Vosges, c'est aussi à Jeanne la bonne Lorraine, Jeanne d'Arc, la bergère de Domremy qui, à 18 ans, allait mettre fin à la querelle dynastique alors que la France avait deux rois : Charles VII de Valois et Henri VI d'Angleterre.

N'ayons garde d'oublier que la Place Royale (à Paris) fut, en 1800 et en reconnaissance, rebaptisée Place des Vosges.

La grande histoire des Vosges, c'est aussi la rencontre en 1858 de Napoléon III et de Cavour, puisque c'est à Plombières que fut décidée l'unification de l'Italie et qu'en témoignage de gratitude la France allait recevoir la Savoie et le Comté de Nice.

Arrivons en 1962 pour vous retrouver candidat à la députation dans la circonscription de Remiremont. Vous vous présentez sous l'étiquette UNR-UDT (Union démocratique du travail) fort de l'appui de Gilbert Grandval, alors Ministre du Général de Gaulle. Lors de votre premier meeting électoral — en la présence de celui qui vous soutenait — un autre candidat se lève et apostrophe le Ministre en ces termes : « *Que vous soutenez Monsieur Poncelet c'est votre droit, mais vous devriez le faire sous votre véritable nom* ». « *Effectivement, répond le Ministre, je ne suis pas né Grandval ; c'est le nom d'un lieu où j'ai servi la résistance : le Grand Valtin. Je suis juif ; mes parents portaient le nom de Hirsch" ; J'ai défendu la France les armes à la main et c'est en mémoire de mes camarades de la Résistance que j'ai adopté le nom d'un coin de France que je n'ai jamais cessé d'aimer et de servir. Le nom que je porte est celui d'un Compagnon de la Libération, nommé par le Général de Gaulle commandant de la XX^e région militaire.* »

C'est donc sous ce haut patronage, cher Christian Poncelet, que vous avez commencé une brillante carrière parlementaire.

En effet, vous vous êtes rapidement affirmé au Palais-Bourbon puisqu'en juillet 1972, vous entrez au Cabinet de Pierre Messmer ; en juin 1974 au Cabinet de Jacques Chirac et, en 1976 à celui de Raymond Barre.

Après cinq ans de vie ministérielle, vous devenez Sénateur. Vous retrouvez au Palais du Luxembourg, Edouard Bonnefous, alors président de la Commission des finances, que vous aviez rencontré, quelques années auparavant, lorsqu'il était à la tête du ministère des PTT; c'est ce qui explique les relations de confiance d'abord, d'amitié ensuite, entre le Parlementaire et le Ministre.

* *
*

L'HOMME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Vous êtes, Cher Christian Poncelet, l'un des jardiniers de ce pays ; un amoureux de nos provinces. Vous avez su et vous savez faire vivre cet étonnant découpage né d'une décision de l'Assemblée Constituante en novembre 1789.

Assoiffés de liberté, les députés de la Révolution l'étaient aussi d'égalité au point d'avoir voulu appliquer au territoire des départements eux-mêmes le principe d'une superficie rigoureusement identique :

- 80 départements de 324 lieux carrés
- Divisés en 720 districts de 30 lieux carrés
- Et, eux-mêmes, en 6 480 cantons

Mais la carte des 80 départements ne fut éditée qu'à un seul exemplaire et soigneusement conservée aux Archives Nationales. Leur nombre a quelque peu évolué depuis. Quant aux communes, si chères au cœur des Français, elles demeurent héritières des anciennes paroisses.

Si, pour nos concitoyens, l'État apparaît souvent comme une réalité lointaine et anonyme, la commune — village ou ville — demeure une communauté à échelle humaine.

Et vous avez servi la République au sein de chacune de ses collectivités territoriales. Que l'on en juge.

LA COMMUNE

- 1965, vous êtes élu Conseiller municipal de REMIREMONT
- 1971, Premier adjoint
- 1983-2001, Maire

Vous avez siégé en cet Hôtel de Ville qui fut le Palais des Chanoinesses dont la dernière Abbesse n'était autre qu'une princesse de Bourbon-Condé.

LE DÉPARTEMENT

- En 1963, vous devenez Conseiller général de Remiremont ou, soit dit en passant, un syndicaliste succédait à un banquier
- Et, depuis 1976, Président du Conseil général des Vosges

Il vous a fallu lutter contre les délocalisations, lutter contre les séquelles de la crise textile, faciliter la création d'emplois nouveaux, puis, de haute lutte, obtenir que soient prévues deux bretelles du TGV Paris-Strasbourg, l'une pour Saint-Dié et l'autre pour Remiremont.

LA RÉGION

Entré au Conseil régional de Lorraine en 1977, vous le quittez en 1992 après y avoir retrouvé Pierre Messmer et assumé les fonctions de Président de la Commission des finances.

* *
*

Comme tout élu, vous êtes un homme choisi par vos concitoyens pour agir en leur nom. Vous ne vous êtes jamais considéré comme le rouage anonyme d'un système ; pas davantage comme l'exécutant mandaté de la formation politique à laquelle vous avez toujours — et avec quelle loyauté — appartenu ; après une élection, vous savez que vous exécutez une mission, celle de représenter la collectivité tout entière. Et que, avec vos collègues, vous agissez en fonction de l'intérêt général.

Représentant du peuple, au service de votre région, de votre département, de votre ville, vous avez su avoir pour objectif principal celui d'assurer le bon fonctionnement de la démocratie: grâce au progrès qui lui permet de se développer, à la liberté qui la garantit et au social qui en exprime la solidarité.

Spécialiste des finances, à tous les niveaux — de la Commune au Sénat — vous avez toujours été économe des deniers publics et, si vous avez pu freiner l'augmentation des impôts, voire, en certaines occasions, les diminuer, c'est en raison d'une bonne et sage gestion et non pour servir une idéologie.

* *
*

L'HOMME DU SENAT

En octobre 1977, vous arrivez au Palais du Luxembourg.

C'est beaucoup plus tard et grâce à un autre Sénateur, que se croisent trois destins.

J'évoque ici la mémoire de Maurice Schumann qui eut Pierre Messmer pour successeur à l'Académie française.

En effet, le 10 février 2001, se retrouvaient, sous la Coupole, deux Compagnons de la Libération : François Jacob, qui présidait, et Pierre Messmer qui prononçait l'éloge d'un autre Compagnon décédé quelques mois auparavant : Maurice Schumann.

On doit à ce grand Français, à ce grand parlementaire, cette formule de haute politique:

« **Le Sénat est l'irrévocable édit de Nantes de la République.** »

C'est de cette idée que se sont inspirés ceux qui ont servi le Sénat.

Selon *Thucydide*, *chaque homme va jusqu'au bout de son pouvoir*. En foi de quoi les institutions doivent garantir l'existence de contre-pouvoirs.

C'est pourquoi il est indispensable que le Sénat joue un rôle de contrepoids. A ce titre, il exerce une véritable *veille démocratique*, en tissant un filet de sécurité institutionnelle comme l'y invite l'article 45 de la Constitution, créant une commission mixte paritaire (députés et sénateurs), cet article est **subtilement** et **profondément** démocratique: toujours respecté dans la lettre, peut-être pourrait-il être suggéré qu'il le soit aussi dans l'esprit.

Le 3 octobre 1998, vous avez succédé à René Monory et, plus lointainement, à Alain Poher. Vous vous fixiez comme ligne de conduite d'être « modeste *pour un Sénat ambitieux* ». Modeste dans la vie quotidienne, mais ambitieux dans l'action. Essentiellement par le rôle de législateur que remplit le Sénat. Car il importe de légiférer en préservant l'équilibre qui justifie le bicamérisme, c'est-à-dire la nécessité d'un dialogue permanent entre deux assemblées, jusqu'au moment où celle qui est élue au suffrage universel direct doit avoir le dernier mot. C'est elle qui tranche pour tout ce qui ne touche pas au pacte constitutionnel. Si pour *Jacques Chardonne l'amour est beaucoup plus que l'amour*, de même le Sénat est beaucoup plus que le Sénat, puisqu'il est la garantie absolue de l'équilibre institutionnel.

Ambitieux, cher Christian Poncelet, vous l'êtes, selon la définition qu'en a donnée *Montesquieu* dans ses cahiers : « *une noble ambition c'est un sentiment utile à la société lorsqu'il se dirige bien* ».

Si j'ai cité Maurice Schumann, Thucylide, Jacques Chardonne et Montesquieu, c'est parce que, dans les idées rappelées, on découvre celles qui ont inspiré votre action politique. C'est pourquoi, avec l'ensemble de vos collègues, vous avez voulu ouvrir le Sénat sur le monde. Il me suffira d'en donner quelques exemples :

- Ouverture vers l'économie, par des stages de sénateurs en entreprises; par des rencontres entre vos collègues et les cadres; voire en faisant se rapprocher investisseurs et créateurs d'entreprises.
- Ouverture vers l'art, en portant le musée du Luxembourg aux sommets de la fréquentation: en présentant Rouault, Gauguin, Raphaël, Modigliani, Botticelli.
- Ouverture vers tous les publics en couvrant les grilles du jardin de multiples expositions photographiques.
- Ouverture vers les élus, en parcourant inlassablement régions et départements, mais aussi en prenant modèle sur le fameux banquet des Maires qui s'était tenu le 22 septembre 1900. C'est ainsi que, cent ans après, le 14 juillet 2000, ils furent 15 000 à venir déjeuner dans les jardins du Luxembourg après avoir assisté à la Revue sur les Champs Elysée.
- Ouverture démocratique par des missions d'information suivies de débats en séance publique avant d'engager le dialogue avec le Gouvernement.
- ouverture enfin vers tous les Sénat du monde.
 - Avec le forum des Sénats d'Europe.
 - Puis celui des pays d'Afrique et du Monde Arabe.
 - Et, en projets, ceux d'Asie et des Amériques.

Encore faut-il ajouter une pièce maîtresse à cet édifice politique, puisque le Sénat s'est auto-réformé. Ce qui, en France, n'est pas un mince succès :

- En réduisant la durée du mandat de sénateur de 9 à 6 ans
- En abaissant leur âge d'élection de 35 à 30 ans
- En équilibrant la représentation sénatoriale entre départements urbains et départements ruraux.

* *
*

Cher Christian Poncelet,

- Après vous avoir suivi dans les Vosges qu'avant nous parcoururent et admirèrent Montaigne, l'Abbé Grégoire et Kipling pour ne citer qu'eux,
- Après avoir essayé de vous accompagner à Remiremont, à Epinal, au Conseil régional
- Après avoir résumé à grands traits l'action que vous avez conduite avec l'ensemble de vos collègues de toutes tendances,

Chacun peut reconnaître que votre attitude a toujours été celle que l'on attendait de vous :

- **Humaniste**, vous êtes allergique au sectarisme.
- **Démocrate**, vous savez respecter la loi de la majorité.

Suivant une tradition aussi ancienne qu'elle, l'Académie des sciences morales et politiques a toujours réuni en son sein **théoriciens et praticiens**, elle qui compta dans ses rangs *Guizot, Jules Simon ou René Coty*.

En ayant pris la décision de vous accueillir, notre Compagnie, a choisi d'élire un **praticien** qui, en quarante ans, a largement fait les preuves de son dévouement à l'intérêt public. Par la parole et par l'écrit, par la réflexion et par l'action — jour après jour — vous avez construit une œuvre politique. Elle vous fait honneur. Et elle vous a ouvert les portes de l'Académie.

Cher Christian Poncelet, vous êtes parmi nous : cordialement bienvenu et chaleureusement accueilli.